

Journées européennes du patrimoine

16-17 septembre 2017



Présentation

Publié le 28.02.2017

Cette année, la jeunesse est à l'honneur pour la 34^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine.

Les 16 et 17 septembre 2017, plus de 17 000 monuments seront ouverts au public et plus de 26 000 animations autour de la jeunesse et du patrimoine seront proposées en métropole et dans les outre-mer.

Communiqué de presse

La jeunesse au cœur de la prochaine édition des 34^{èmes} Journées européennes du patrimoine

Publié le 27.02.2017 à 11h00 - Paris

Patrimoines

La 34^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine se tiendra les 16 et 17 septembre 2017, sur le thème de la jeunesse

Cette édition sera résolument tournée vers le jeune public et sa sensibilisation au patrimoine, à l'histoire de la Nation et à l'histoire de l'art, ou encore aux métiers du patrimoine.

Comprendre et connaître le patrimoine dans son contexte historique et social, c'est mieux appréhender la société dans laquelle nous vivons. C'est discerner les valeurs sur lesquelles elle se construit pour les comprendre, pour les questionner, pour mieux se les approprier.

S'adresser aux jeunes générations, c'est une occasion de saluer le travail des associations et des réseaux engagés dans l'éducation artistique et culturelle, des réseaux des Villes et Pays d'art et d'histoire, des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et bien d'autres encore qui valorisent le patrimoine auprès de la jeunesse.

Ces journées permettront également de mettre en valeur les chantiers de bénévoles, dans leur dimension technique et d'apprentissage : ils constituent une étape essentielle dans le développement de l'action pédagogique. Ils sont le lieu d'une première orientation professionnelle ou d'une sensibilisation aux filières de formation professionnelle.

La formation sera ainsi au cœur de cette 34^{ème} édition. Ce sera l'occasion de mettre en valeur l'ensemble des actions entreprises dans ce domaine : le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec le concours du ministère de la Culture et de la Communication, a créé en 2008, le bac professionnel « Intervention sur le bâti ancien », avec la participation de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, du Groupement des entreprises de monuments historiques de l'association Maisons paysannes de France, de la Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et de personnalités référentes du bâti ancien. Par ailleurs, plusieurs écoles sous tutelle du ministère, ou dont les diplômes font l'objet d'une reconnaissance de la part de l'État, proposent des formations diplômantes, afin d'assurer la transmission des savoir-faire.

Les Journées européennes du patrimoine sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication. Placées sous le patronage du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, elles reçoivent le concours des propriétaires publics et privés de monuments historiques. Elles bénéficient de l'implication du Centre des monuments nationaux, du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, de la Fondation du Patrimoine et des associations de sauvegarde du patrimoine présentes depuis la toute première édition : les Vieilles Maisons françaises et La Demeure Historique.

Infos pratiques

Délégation à l'information et à la communication

01 40 15 83 31

service-presse@culture.gouv.fr

© Ministère de la Culture

Mise en page : Jean-Paul Tarrieux, Lycée G. Berger – Section BTS Tourisme